



Éclaireuses
& éclaireurs
de la Nature



- ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018 -

Procès-verbal

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2018

PROCES-VERBAL

Association :	Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature
Siège social :	45 chemin du Peney 73000 CHAMBÉRY
Siret :	511 394 900 000 27
Séance :	Assemblée générale annuelle 2018
Lieu :	Centre bouddhiste Fo Guang Shan 3 allée Madame de Montespan – 77600 Bussy Saint Georges
Date :	Samedi 24 novembre et dimanche 25 novembre 2018

Ordre du jour et documents joints à la convocation :

1. Rapport d'activité de l'année 2017-2018

- 1.1. Rapport moral du président
- 1.2. Rapport d'activité 2017-2018

2. Rapport financier

- 2.1. Rapport financier 2017-2018
- 2.2. Budget prévisionnel 2018-2019

3. Renouvellement du conseil d'administration

4. Vote du montant des adhésions 2019-2020

5. Retours des assemblées locales 2018

- 5.1. Evolution de l'organisation des camps d'été
- 5.2. Préparation du plan triennal 2018-2021

La tenue de l'assemblée générale et l'ordre du jour ont eu lieu conformément à la convocation.

Communication de l'assemblée générale :

- La date de l'assemblée générale a été annoncée en avril 2018 par mail et par courrier à tous les responsables des groupes locaux avec le kit d'organisation de l'assemblée locale.
- La première convocation a été envoyée par mail le 18/09/2018 à tous les adhérents de l'année 2017-2018.
- **L'ordre du jour définitif et toutes les pièces présentées en séance ont été transmis par mail le 8/11/2018 à tous les adhérents.** Les responsables de groupe ont été invités à relayer à tous les nouveaux adhérents 2018-2019.
- Chaque pièce présentée à l'assemblée a été insérée sur le site internet de l'association le 8/11/2018.
- Toutes les pièces ont été présentées pendant l'assemblée générale et plusieurs exemplaires imprimés étaient disponibles.



TENUE DE LA SÉANCE

DÉTAILS DES VOTANTS

Président de séance : Emmanuel BUU, président en exercice

Secrétaires de séance : David CARADEC, secrétaire du Bureau de l'association
Mathieu VERNET, délégué général
Laurine GUILLAND, déléguée nationale

Avant l'ouverture de la séance, de 13h00 à 13h30, tous les participants ont signé la feuille d'émargement. **Les membres votants ont été définis selon l'article 8 des statuts.** Chaque membre votant a reçu un carton vert (voix pour) et un carton rouge (voix contre) par voix (entre une et quatre selon les pouvoirs transmis aux votants). Chaque membre votant a également reçu un bulletin de vote par voix pour l'élection des administrateurs.

Le détail des noms des membres votants et représentés est disponible sur demande à l'adresse info@edln.org.

Samedi 24/11/2018

Vote des résolutions 1, 2, 3, 4, 5

Personnes présentes : 56

Membres votants présents : 24

Membres votants représentés : 6

Total des membres votants ou représentés : 30

Ouverture de la séance :

L'assemblée générale est ouverte à 13h30 par Emmanuel BUU, président.

Le récapitulatif des votants a été énoncé à tous les présents :

- 1) Selon l'article 8 des statuts, 49 membres votants représentent la totalité des membres de l'association. 30 membres votants sont présents ou représentés. Aucune objection n'est levée.

- 2) Laurine GUILLAND présente les principes et l'ordre du jour à tous les participants. L'ordre du jour suit l'ordre des pièces envoyées à la convocation. Les pièces sont présentées par groupe par les participants. Une personne ressource est identifiée dans chaque groupe pour garantir la validité de l'exposé. Suite à la présentation des pièces, les participants peuvent échanger en plénière.
Les décisions ordinaires sont mises au vote pour chaque pièce à la majorité des suffrages exprimés (article 9 des statuts).



RESUMÉ DES ÉCHANGES

RÉSULTATS DES VOTES

Pièces 1.1 et 1.2 - Rapport moral et rapport d'activité

Rapport moral

Le rapport moral est présenté par Emmanuel BUU, président. Il introduit par la place que prennent et doivent prendre les EDLN dans les enjeux climatiques actuels. Puis il décline une vision globale de l'association, de sa structure et de son développement qualitatif et quantitatif. Sont explorés point par point les projets qui ont été menés en 2017-2018 et leurs résultats, les perspectives qui s'ouvrent et leurs enjeux, ainsi que les relations avec les partenaires et les ressources humaines de l'association.

VOTE DU RAPPORT MORAL :

Le rapport moral est mis au vote et adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Votes pour : 30 voix
Votes contre : 0 voix
Abstentions : 0 voix

Rapport d'activité

Le rapport d'activité détaille les avancées et résultats de l'association en 2017-2018. Il est présenté par groupe par les participants. Chaque groupe présente une ou plusieurs parties du sommaire. Une personne ressource est identifiée dans chaque groupe pour garantir la validité de l'exposé.

1. **Les EDLN en chiffres**Emmanuel BUU
2. **Activités proposées dans les camps scouts** Romain Fernandez et David Caradec
3. **Activités proposées dans les groupes locaux** .Romain Fernandez et David Caradec
4. **Développement de l'association**.....Matthieu Chapelier
5. **Formations** Leigh Gair et Pauline Trautvetter
6. **Relations extérieures**.....Sophie Thillaye
7. **Commission pédagogie** Leigh Gair et Pauline Trautvetter
8. **Commission spiritualité**.....Pierre Lançon et Bastien Isabelle
9. **Les EDLN à l'international**.....Ophélie Lefebvre
10. **Bénévolat et volontariat**Laurine Guillard
11. **Boutique**.....Laurine Guillard
12. **Site internet**.....Laurine Guillard
13. **Renouvellement de l'équipe nationale**.....Laurine Guillard
14. **Conclusions**.....Laurine Guillard

Après le temps de présentation, les participants sont invités à échanger et à s'exprimer en plénière. Un participant soulève le fait que l'outil *La marmite éclairée* n'apparaît pas dans le rapport d'activité.

VOTE DU RAPPORT D'ACTIVITE :

Le rapport d'activité est mis au vote et adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Votes pour : 30 voix
Votes contre : 0 voix
Abstentions : 0 voix

Pièces 2.1 et 2.2 - Rapport financier et budget prévisionnel

Le rapport financier et le budget prévisionnel sont présentés selon les mêmes modalités que le rapport d'activité. Mathieu Vernet est désigné comme étant la personne ressource.

Rapport financier

VOTE DU RAPPORT FINANCIER :

Le rapport financier est mis au vote et adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Votes pour : 30 voix
Votes contre : 0 voix
Abstentions : 0 voix

Budget prévisionnel

Une personne soulève le fait qu'il n'y a pas de budget pour la communication au budget prévisionnel. L'assemblée propose d'ajouter 1 000€ à ce budget.

L'assemblée demande à ce que le budget prévisionnel soit mis au vote après le vote du montant des adhésions et le retour des assemblées locales dans le cas où les décisions prises viendraient modifier le budget.

Pièce 3 – élection des administrateurs

Emmanuel BUU, président, présente et anime le chapitre concernant le renouvellement du conseil d'administration. Il est fait rappel de la constitution actuelle du conseil, du détail des membres en fin de mandat et du détail des membres démissionnaires. Puis il est fait mention des règles statutaires régissant le remplacement des membres démissionnaires, article 5 : « Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine assemblée général. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à la date où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés. »

Membres du Conseil d'administration 2017-2018 :

	NOM	PRENOM	FONCTION AU BUREAU EN 2017-2018	DEBUT DU MANDAT	STATUT A L'AG 2018
1	ELORRIO	Lydia		2014	Fin de mandat
2	COMBES	Didier		2014	Fin de mandat
3	POUVREAU	Pascale		2014	Fin de mandat
4	MURAT	Sylviane		2015	Démissionnaire
5	LANCON	Pierre		2015	Mandat en cours
6	BUU	Emmanuel	Président	2015	Mandat en cours
7	ISABELLE	Bastien		2016	Démissionnaire
8	CARADEC	David	Secrétaire	2016	Mandat en cours
9	TRAUTVETTER	Pauline	Vice-présidente	2016	Mandat en cours
10	BRUNOT	Nathalie		2017	Démissionnaire
11	HENIQUE	Alexandre	Trésorier	2017	Mandat en cours
12	LECLERCQ	Agnès		2017	Mandat en cours

Les six candidat·es à l'élection présentent à tour de rôle leurs motivations. Pierre Lançon présente les motivations de Didier Combes, seul candidat à l'élection non présent.

L'élection des administrateurs ayant lieu à scrutin secret (article 5 des statuts), chaque membre votant est alors invité à remplir le bulletin de vote récapitulatif des six candidat·es et à se prononcer par écrit pour chaque candidat·e : pour, contre ou abstention.

Avant le vote, Emmanuel BUU annonce quels candidats postulent pour un mandat classique (4 ans) et quels candidats postulent en tant que remplaçants des membres démissionnaires. Les candidats se sont mis d'accord avant le vote. Aucune objection n'est levée.

En accord avec l'ensemble des présents, les 30 bulletins présents dans l'urne sont dépouillés par Adèle THOMAS. Pierre LANÇON contrôle le dépouillement en tant que scrutateur.

ÉLECTION DES ADMINISTRATEURS :

Détails des votes		Total pour	Total contre	Total blanc	Election
Mathieu	VERNET	30	0	0	Oui
Didier	COMBES	28	0	2	Oui
Ophélie	LEFEBVRE	29	0	1	Oui
Sophie	THILLAYE	30	0	0	Oui
Mélanie	PLATEL	30	0	0	Oui
Romain	FERNANDEZ	29	0	1	Oui

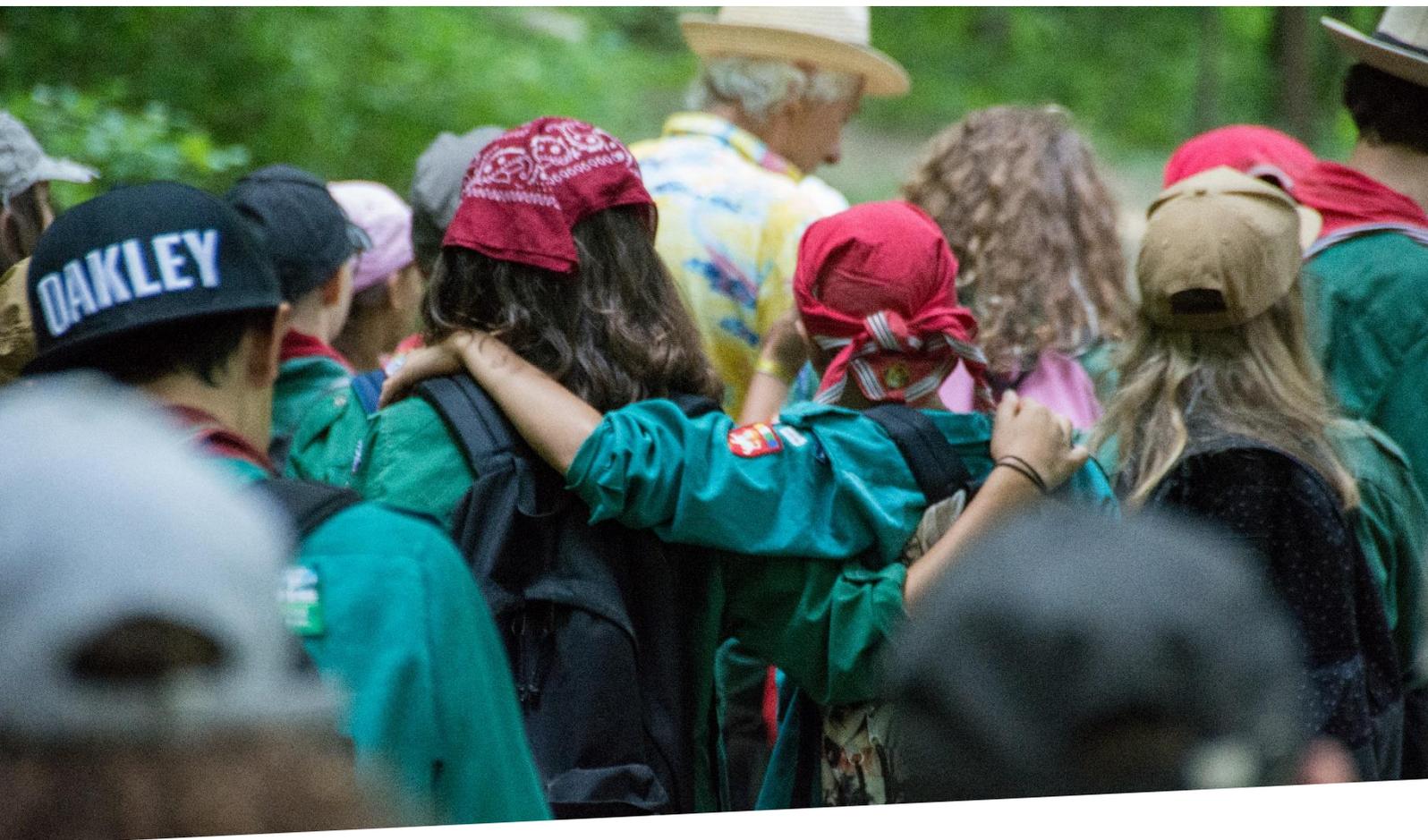
Six candidat·es sont élu·es à l'unanimité ou à la majorité des suffrages exprimés.

NB : Romain, Ophélie et Mathieu sont élus pour un mandat de 4 ans. Mélanie est élue pour un mandat de 3 ans en remplacement de Nathalie BRUNOT. Sophie est élue pour un mandat de 2 ans en remplacement de Bastien ISABELLE. Didier est élu pour un mandat de 1 an en remplacement de Sylviane MURAT.

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION 2018-2019

Nb	NOM	PRENOM	FONCTION AU BUREAU 2018-2019	DEBUT DE MANDAT	STATUT
1	BUU	EMMANUEL	PRESIDENT	2015	
2	COMBES	DIDIER		2015	REPLACEMENT POUR UN MANDAT D'UN AN
3	LANÇON	PIERRE		2015	
4	THILLAYE	SOPHIE	MEMBRE	2016	REPLACEMENT POUR UN MANDAT DE DEUX ANS
5	TRAUTVETTER	PAULINE	VICE-PRESIDENTE	2016	
6	CARADEC	DAVID		2016	
7	LECLERCQ	AGNES		2017	
8	PLATEL	MELANIE		2017	REPLACEMENT POUR UN MANDAT DE TROIS ANS
9	HENIQUE	ALEXANDRE	TRESORIER	2017	
10	FERNANDEZ	ROMAIN		2018	ÉLUE POUR UN MANDAT CLASSIQUE DE QUATRE ANS
11	LEFEBVRE	OPHELIE		2018	ÉLUE POUR UN MANDAT CLASSIQUE DE QUATRE ANS
12	VERNET	MATHIEU	SECRETARE	2018	ÉLU POUR UN MANDAT CLASSIQUE DE QUATRE ANS

Le conseil d'administration s'est réuni le 25 novembre pour élire le Bureau 2018-2019. Les résultats sont indiqués ci-dessus.



Pièce 4 – montant des adhésions 2018-2019

Mathieu VERNET, délégué général, présente et anime le chapitre concernant le vote du montant des adhésions 2019-2020. Il est fait rappel des principes et des montants votés à l'assemblée générale 2017 concernant les adhésions 2018-2019.

Principes et montants des adhésions 2018-2019

- L'adhésion est obligatoire pour tous les membres Eclaireuses et Eclaireurs (tous les jeunes de la branche Colibris à la branche Compagnons).
- L'adhésion des membres « responsables », qui selon l'article 3 des statuts « sont ceux qui, ayant accepté les méthodes et les règles des Éclaireuses et Éclaireurs de la Nature, ont été accrédités pour accomplir une mission d'animation ou d'encadrement » doivent remplir un bulletin d'adhésion mais sont dispensés du paiement de la cotisation.
- Le montant des adhésions est établi selon une grille tarifaire modulée en fonction du quotient familial fiscal.
- 20 % du montant total des adhésions et des dons provenant d'un groupe local est reversé à ce groupe local.
- Un reçu fiscal est délivré pour toute adhésion et/ou don versé à l'association à partir de la seconde tranche du quotient familial fiscal.
- L'adhésion « camp », valable pour la durée d'un camp d'été, est maintenu au tarif réduit de 25,00 € pour les mineurs ne faisant pas partie d'un groupe local à l'année. Cela ne concerne pas le camp d'automne.

QF fiscal	1 ^{er} enfant	à partir du 2 ^{ème} enfant
< 9600 €	30 €	30 €
de 9601 € à 16 800 €	50 €	30 €
de 16 801 € à 26 400 €	80 €	50 €
> 26 401 €	110 €	80 €

VOTE DU MONTANT DES ADHESIONS 2019-2020 :

Le montant des adhésions 2019-2020 est mis au vote et adopté à l'unanimité des suffrages exprimés. Ils seront identiques à ceux appliqués en 2018-2019.

Votes pour : 30 voix

Votes contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

Puis Mathieu VERNET présente la proposition suivante :

« Il est proposé à l'assemblée générale de modifier le principe des reversements de adhésions et des dons aux groupes locaux comme suit :

- Les adhésions ne sont plus reversées aux groupes locaux. Les groupes locaux n'ayant pas de difficulté à financer leurs activités, le budget national conserve l'intégralité des adhésions.
- 50% des dons ponctuels effectués au moment de l'adhésion sont reversés aux groupes locaux. En effet, suite à la décision de l'AG 2016 de reverser 20% des dons ponctuels aux groupes locaux, nous avons noté une augmentation significative de ce type de don. »

VOTE DU PRINCIPE DE REVERSEMENT DES ADHESIONS 2019-2020 :

La proposition est mise au vote et rejetée à la majorité des suffrages exprimés. Le principe des reversements des adhésions reste identique à celui appliqué en 2018-2019. 20% des adhésions et dons perçus avec les adhésions sont reversés aux groupes locaux. Les autres principes listés plus haut restent également inchangés.

Votes pour : 9 voix

Votes contre : 13 voix

Abstentions : 8 voix



Pièce 5 – retour des assemblées locales

Au printemps dernier, tous les groupes locaux de l'association ont été invités à organiser leur assemblée locale. Pour cela, chaque groupe a reçu un kit d'assemblée locale avec des questions pour préparer l'élaboration du plan triennal 2018-2021.

Parmi les questions soulevées, le conseil d'administration a estimé que les propositions détaillées ci-dessous relevaient de l'assemblée générale et sont soumises au vote.

6.1. Evolution de l'organisation des camps d'été

Les groupes locaux de Grenoble et Toulouse ont soulevés des questions concrètes qui concernent l'organisation des camps d'été :

- Formation des intendants des camps
- Transport des enfants sur les lieux de camps
- Financement du budget national par les camps

Laurine Guiland, déléguée nationale, présente le contexte : « Pendant longtemps les camps d'été étaient nationaux, puis territoriaux. Les inscriptions et le suivi des règlements se faisaient par l'équipe nationale.

Au fil des années, l'assemblée générale a ajouté des modalités dans la gestion financière des camps : 100€ par chef pour le budget formation de son groupe local d'origine, création d'un forfait journalier « *budget matos* » pour tous les camps, reversement aux groupes locaux des excédents des camps d'été au prorata du nombre de jeunes présents au camp.

Ces décisions successives et le nombre croissant de jeunes inscrits en camp ont petit à petit complexifié la gestion des camps par l'équipe nationale.

Sur les camps d'été 2018, le forfait journalier pour financer le budget national a été fixé à 7€/jour/ jeunes, soit 35 651€ reversés au budget national à la fin de l'été. Les camps ont dégagé des excédents de 10 309,21€. 17 664,92€ ont été reversés aux groupes locaux (budget formation et excédents des camps).

Aujourd'hui, de plus en plus de groupe sont en capacité d'organiser leur camp en autonomie et par unité.

La question de l'évolution de l'organisation des camps d'été demande un travail complet et précis pour prendre en compte l'ensemble des paramètres.

Il est proposé à l'assemblée de donner quitus au conseil d'administration pour réfléchir et valider l'organisation des camps d'été 2019 selon trois principes :

- Permettre aux groupes locaux d'organiser leur camp en autonomie
- Permettre au budget national de fonctionner et de suivre l'évolution de l'association
- Permettre une équité financière entre les groupes locaux. »

L'assemblée est invitée à échanger sur la proposition.

Des participants proposent la mise en place d'une caisse de solidarité à destination des groupes locaux en ouverture.

VOTE DE LA PROPOSITION SUR L'ORGANISATION DES CAMPS D'ETE :

L'assemblée met au vote **la proposition suivante : donner quitus au conseil d'administration pour valider l'organisation des camps d'été 2019** selon les trois principes cités ci-dessus.

La proposition est mise au vote et adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Votes pour : 30 voix

Votes contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

6.2. Préparation du plan triennal 2018-2021

Les groupes locaux n'ont pas proposé de retours concernant le contenu du plan triennal 2018-2021.

Le conseil d'administration propose à l'assemblée de lui donner quitus pour valider ultérieurement le plan triennal 2018-2021 en déclinant les priorités opérationnelles identifiées par l'assemblée générale lors des ateliers du samedi soir et du dimanche matin.

VOTE DE LA PROPOSITION SUR L'ELABORATION DU PLAN TRIENNAL

La proposition est mise au vote et adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

Votes pour : 29 voix

Votes contre : 0 voix

Abstentions : 1 voix



Suite aux votes sur le montant et les principes des adhésions et les retours des assemblées locales, il est proposé à l'assemblée de procéder au vote du budget prévisionnel et à l'affectation du résultat.

VOTE DU BUDGET PREVISIONNEL :

L'assemblée propose de voter le budget prévisionnel comme présenté avec l'ajout d'un budget de 1 000€ à destination de la communication. Si besoin, ce budget pourra provenir de l'affectation du résultat de l'année 2017-2018.

Le budget prévisionnel est mis au vote et adopté à l'unanimité des suffrages exprimés.

Votes pour : 30 voix

Votes contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT DES GROUPES LOCAUX

Il est proposé à l'assemblée de donner la possibilité à chaque groupe local d'affecter son résultat selon les besoins qu'il aura identifié (formation, matériel, déplacement etc.)

L'affectation du résultat des groupes locaux est mise au vote et adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Votes pour : 30 voix

Votes contre : 0 voix

Abstentions : 0 voix

VOTE DE L'AFFECTATION DU RESULTAT DU BUDGET NATIONAL

Il est proposé à l'assemblée de **donner quitus au conseil d'administration pour affecter le résultat de l'exercice 2017-2018** selon les priorités identifiées par l'assemblée générale pour le plan triennal 2018-2021.

L'affectation du résultat du budget national est mise au vote et adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

Votes pour : 26 voix

Votes contre : 0 voix

Abstentions : 4 voix

Clôture de l'assemblée générale.

